

consommée du brigandage avec son maintien dont on rejette, il est vrai, la responsabilité sur les autorités ottomanes des frontières; comment on peut concevoir que si la facilité du passage de Grèce en Turquie, et vice versa, qui n'est qu'une des causes principales, n'existant pas, il n'y eût eu de brigandage possible? L'aveu est évident: on convient qu'au moins que l'invention de la facilité du passage n'est pas faite, le brigandage n'en aurait pas moins d'autres causes principales. Par conséquent, on ne doit pas dire qu'en supprimant cette prétendue facilité de passage, on rendrait le retour du brigandage impossible. Négligeons ces maladroites qui prouvent mieux que nous ne saurions le faire les embarras de l'argumenter.

La Turquie est donc encadrée devant toutes les Puissances d'être la complice volontaire, opiniâtre, intéressée du brigandage qui ruine la Grèce et ses propres provinces de la frontière. Et c'est le cabinet d'Athènes qui porte cette accusation, lui qui dans ses cartons contient preuves du contraire, et il se fait aider, dans cette accusation, par les journaux de son pays!

Ne remontons pas trop haut pour justifier nos assertions. Il y a plus de dix ans dans le passé, plus il nous serait facile de démontrer que nous avons raison et que le gouvernement grec a tort. On a vu la première partie de notre article que, depuis 1838, le gouvernement impérial a rélégué souvent contre les bandes de malfaiteurs hellènes qui sortaient de leur pays pour venir piller et assassiner dans les villages turcs, et que toujours les troupes impériales leur ont chassé le chemin de la main; mais on le verrait bien mieux encore si nous allions au-delà de 1848. Combien de réclamations la S. Porte n'a-t-elle pas adressées, à ce sujet, au cabinet d'Athènes! Combien de difficultés ne s'en-elles pas nées entre des deux pays de ce que ces réclamations se trouvaient presque toujours que mauvais vouloir de la part du gouvernement grec! On peut dire que tout le temps du représentant de la S. Porte à Athènes se passa de ces sortes d'affaires. Encore une fois, qu'on ne dise dans les cartons. Mais, en ce qui concerne 1848, tenons-nous même à l'année qui va finir et en grande partie à la période de temps qui comprend toute l'existence du ministère actuel.

Et-il vrai, oui ou non, qu'au lieu de combattre la Turquie, le brigandage de la Grèce, le gouvernement impérial fait des frais considérables pour entretenir des troupes sur ses frontières, sous le commandement d'illustres chefs? — Oui.

Et-il vrai, oui ou non, que ces bandes de brigands se sont de tout temps formées en Grèce au vu de tout le monde et de toutes les Puissances, et que leurs chefs, souvent pris, ont été souvent graciés et promus ensuite à des fonctions publiques? Nous répondons: Oui.

Et-il vrai, oui ou non, que l'année dernière des bandes venues de Grèce, et de Thessalonique, et avant l'appui d'un démocrate et d'un officier de l'armée, ont été franchement repoussées par les troupes impériales, et qu'un certain Gradoula, frère de cet officier, fut tué dans la mêlée? Nous répondons: Oui.

Et-il vrai, oui ou non, que le représentant de la S. Porte, à Athènes, par ses notes des mois d'août, octobre et novembre dernier, a demandé instamment que le cabinet hellénique priât les mesures nécessaires pour réprimer les actes criminels que des bandes de malfaiteurs, sous le commandement d'illustres chefs, s'étaient permis de commettre dans les montagnes de Calabrie et de Thessalonique?

Et-il vrai, oui ou non, que le représentant de la S. Porte, à Athènes, par ses notes des mois d'août, octobre et novembre dernier, a demandé instamment que le cabinet hellénique priât les mesures nécessaires pour réprimer les actes criminels que des bandes de malfaiteurs, sous le commandement d'illustres chefs, s'étaient permis de commettre dans les montagnes de Calabrie et de Thessalonique?

sur le territoire ottoman? Nous répondons: Oui.

Et-il vrai, oui ou non, que le concours du gouvernement impérial n'a jamais manqué à la répression de ces bandes? Nous répondons: Oui.

Et-il vrai, oui ou non, que le réacteur lui-même de la Réponse au Mémoire du cabinet anglais, M. Palcos, ministre des Affaires étrangères en Grèce, a reconnu officiellement ce concours, et au nom de son gouvernement, il n'a offert sincèrement ses remerciements et sa reconnaissance à la S. Porte.

Oui, M. Palcos en personne a reconnu que le gouvernement impérial ne négligeait rien pour concourir à la destruction du brigandage en Grèce.

Que signifie dès-lors ce démenti qu'il se donne à lui-même dans sa triste Réponse à lord Palmerston; que signifie et ce passage facile, et cette absence de tout obstacle au va-et-vient des brigands, et cet usage, et ces réparations impénétrables?

L'explication en est bien simple: le ministère grec avait à soutenir une mauvaise cause, et il n'a pu s'en tirer qu'en trahissant, par des exagérations et des maladroites dénégations, le gouvernement condamnable au premier chef, car elles s'attaquaient à la loyauté, à l'honneur, à la moralité du gouvernement impérial; elles traduisent ses plus nobles sentiments au tribunal de l'opinion publique et devant la conscience des Puissances de l'Europe. Et pourquoi cet attentat? Pour justifier une conduite que le gouvernement anglais trouve des plus repoussables, puisqu'elle conduit la Grèce à sa désorganisation sociale.

Mot encore pour en finir. Il est dit dans le Mémoire, par des exagérations et des maladroites dénégations, que le gouvernement condamnable au premier chef, car elles s'attaquaient à la loyauté, à l'honneur, à la moralité du gouvernement impérial; elles traduisent ses plus nobles sentiments au tribunal de l'opinion publique et devant la conscience des Puissances de l'Europe. Et pourquoi cet attentat? Pour justifier une conduite que le gouvernement anglais trouve des plus repoussables, puisqu'elle conduit la Grèce à sa désorganisation sociale.

Mot encore pour en finir. Il est dit dans le Mémoire, par des exagérations et des maladroites dénégations, que le gouvernement condamnable au premier chef, car elles s'attaquaient à la loyauté, à l'honneur, à la moralité du gouvernement impérial; elles traduisent ses plus nobles sentiments au tribunal de l'opinion publique et devant la conscience des Puissances de l'Europe. Et pourquoi cet attentat? Pour justifier une conduite que le gouvernement anglais trouve des plus repoussables, puisqu'elle conduit la Grèce à sa désorganisation sociale.

Mot encore pour en finir. Il est dit dans le Mémoire, par des exagérations et des maladroites dénégations, que le gouvernement condamnable au premier chef, car elles s'attaquaient à la loyauté, à l'honneur, à la moralité du gouvernement impérial; elles traduisent ses plus nobles sentiments au tribunal de l'opinion publique et devant la conscience des Puissances de l'Europe. Et pourquoi cet attentat? Pour justifier une conduite que le gouvernement anglais trouve des plus repoussables, puisqu'elle conduit la Grèce à sa désorganisation sociale.

Mot encore pour en finir. Il est dit dans le Mémoire, par des exagérations et des maladroites dénégations, que le gouvernement condamnable au premier chef, car elles s'attaquaient à la loyauté, à l'honneur, à la moralité du gouvernement impérial; elles traduisent ses plus nobles sentiments au tribunal de l'opinion publique et devant la conscience des Puissances de l'Europe. Et pourquoi cet attentat? Pour justifier une conduite que le gouvernement anglais trouve des plus repoussables, puisqu'elle conduit la Grèce à sa désorganisation sociale.

Le but de son voyage est de s'instruire dans la tactique militaire européenne. Le prince impérial Abdul-Hamid efendi, est le second fils de S. M. I. le Sultan; il est né le 24 septembre 1842, et n'a par conséquent que neuf ans. Les voyages instructifs de ce prince ont été très utiles, car n'est pas à l'âge de neuf ans qu'il peut se livrer à ce genre d'instruction, encore moins s'il s'agit d'apprendre la tactique militaire européenne. Pas à cet âge de neuf ans qu'il peut se livrer à ce genre d'instruction, encore moins s'il s'agit d'apprendre la tactique militaire européenne. Pas à cet âge de neuf ans qu'il peut se livrer à ce genre d'instruction, encore moins s'il s'agit d'apprendre la tactique militaire européenne.

Le 17 août de l'année dernière, il est mort à l'âge de 19 ans, lui succède. Voici les détails biographiques que notre correspondant de Constantinople nous donne sur cet homme remarquable qui a emporté dans sa tombe les regrets de tous ses compatriotes; nous lecteurs les liront avec intérêt:

« La Viadika Pierre II, de la tribu Nigoghé, le 31 octobre dernier, était chef du Monténégro depuis 1830, et avait succédé à son oncle Pierre III. Homme d'une grande érudition, vivant simplement, il était parvenu à exercer une grande influence sur les vieux habitants de la Monténégrie. Pierre II était âgé de 60 ans, souffrait depuis longtemps d'un mal de poitrine qui avait plusieurs fois dû le mettre en danger. Sa santé se dégradait de plus en plus. Le 17 août, il est mort à l'âge de 60 ans, souffrant depuis longtemps d'un mal de poitrine qui avait plusieurs fois dû le mettre en danger. Sa santé se dégradait de plus en plus. Le 17 août, il est mort à l'âge de 60 ans, souffrant depuis longtemps d'un mal de poitrine qui avait plusieurs fois dû le mettre en danger.

« La Correspondance autrichienne apporte une nouvelle fois le pendant de celle de père Thomas sur un village du territoire de la S. Porte, un meunier est trouvé assassiné dans le pays. Le gouverneur Osman-Beï fait procéder à une enquête par tout le territoire de la S. Porte, un meunier est trouvé assassiné dans le pays. Le gouverneur Osman-Beï fait procéder à une enquête par tout le territoire de la S. Porte, un meunier est trouvé assassiné dans le pays.

« On voit que l'histoire (lisez faulx) de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice. La est tout le mérite du correspondant, et personne, nous supposons, ne lui en enviera la gloire, car il a été de l'histoire de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice.

« En Syrie, il y a une petite localité, du nom de Yaourdad, qui, jusque dans ces derniers temps, avait refusé de se soumettre au Tanziimat, et de la loi de la constitution. Kerim pacha, qui commande dans cette localité, avait dit de mettre au marché un cheval avec des troupeaux pour que lui, comme dans toutes les autres parties de l'Empire, la Loi Nouvelle et reçut son application. On nous écrit d'Alep, 23 novembre, qu'en apprenant la marche de Kerim pacha, les habitants de Yaourdad se sont empressés de lui envoyer leur soumission pleine et entière et le contingent de recrues fixé à leur localité. On voit que par la fermeté et la mo-

dération du gouvernement impérial, l'application du Tanziimat est devenue peu à peu générale sans qu'il ait été besoin de recourir souvent aux moyens extrêmes qui répugnent toujours à la sollicitude si grande de S. M. I. le Sultan pour ses sujets.

« La Viadika de Monténégro est mort à l'âge de 19 ans, lui succède. Voici les détails biographiques que notre correspondant de Constantinople nous donne sur cet homme remarquable qui a emporté dans sa tombe les regrets de tous ses compatriotes; nous lecteurs les liront avec intérêt:

« La Viadika Pierre II, de la tribu Nigoghé, le 31 octobre dernier, était chef du Monténégro depuis 1830, et avait succédé à son oncle Pierre III. Homme d'une grande érudition, vivant simplement, il était parvenu à exercer une grande influence sur les vieux habitants de la Monténégrie. Pierre II était âgé de 60 ans, souffrait depuis longtemps d'un mal de poitrine qui avait plusieurs fois dû le mettre en danger. Sa santé se dégradait de plus en plus. Le 17 août, il est mort à l'âge de 60 ans, souffrant depuis longtemps d'un mal de poitrine qui avait plusieurs fois dû le mettre en danger.

« La Correspondance autrichienne apporte une nouvelle fois le pendant de celle de père Thomas sur un village du territoire de la S. Porte, un meunier est trouvé assassiné dans le pays. Le gouverneur Osman-Beï fait procéder à une enquête par tout le territoire de la S. Porte, un meunier est trouvé assassiné dans le pays.

« On voit que l'histoire (lisez faulx) de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice. La est tout le mérite du correspondant, et personne, nous supposons, ne lui en enviera la gloire, car il a été de l'histoire de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice.

« En Syrie, il y a une petite localité, du nom de Yaourdad, qui, jusque dans ces derniers temps, avait refusé de se soumettre au Tanziimat, et de la loi de la constitution. Kerim pacha, qui commande dans cette localité, avait dit de mettre au marché un cheval avec des troupeaux pour que lui, comme dans toutes les autres parties de l'Empire, la Loi Nouvelle et reçut son application. On nous écrit d'Alep, 23 novembre, qu'en apprenant la marche de Kerim pacha, les habitants de Yaourdad se sont empressés de lui envoyer leur soumission pleine et entière et le contingent de recrues fixé à leur localité. On voit que par la fermeté et la mo-

« On voit que l'histoire (lisez faulx) de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice. La est tout le mérite du correspondant, et personne, nous supposons, ne lui en enviera la gloire, car il a été de l'histoire de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice.

« En Syrie, il y a une petite localité, du nom de Yaourdad, qui, jusque dans ces derniers temps, avait refusé de se soumettre au Tanziimat, et de la loi de la constitution. Kerim pacha, qui commande dans cette localité, avait dit de mettre au marché un cheval avec des troupeaux pour que lui, comme dans toutes les autres parties de l'Empire, la Loi Nouvelle et reçut son application. On nous écrit d'Alep, 23 novembre, qu'en apprenant la marche de Kerim pacha, les habitants de Yaourdad se sont empressés de lui envoyer leur soumission pleine et entière et le contingent de recrues fixé à leur localité. On voit que par la fermeté et la mo-

« On voit que l'histoire (lisez faulx) de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice. La est tout le mérite du correspondant, et personne, nous supposons, ne lui en enviera la gloire, car il a été de l'histoire de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice.

« En Syrie, il y a une petite localité, du nom de Yaourdad, qui, jusque dans ces derniers temps, avait refusé de se soumettre au Tanziimat, et de la loi de la constitution. Kerim pacha, qui commande dans cette localité, avait dit de mettre au marché un cheval avec des troupeaux pour que lui, comme dans toutes les autres parties de l'Empire, la Loi Nouvelle et reçut son application. On nous écrit d'Alep, 23 novembre, qu'en apprenant la marche de Kerim pacha, les habitants de Yaourdad se sont empressés de lui envoyer leur soumission pleine et entière et le contingent de recrues fixé à leur localité. On voit que par la fermeté et la mo-

« On voit que l'histoire (lisez faulx) de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice. La est tout le mérite du correspondant, et personne, nous supposons, ne lui en enviera la gloire, car il a été de l'histoire de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice.

« En Syrie, il y a une petite localité, du nom de Yaourdad, qui, jusque dans ces derniers temps, avait refusé de se soumettre au Tanziimat, et de la loi de la constitution. Kerim pacha, qui commande dans cette localité, avait dit de mettre au marché un cheval avec des troupeaux pour que lui, comme dans toutes les autres parties de l'Empire, la Loi Nouvelle et reçut son application. On nous écrit d'Alep, 23 novembre, qu'en apprenant la marche de Kerim pacha, les habitants de Yaourdad se sont empressés de lui envoyer leur soumission pleine et entière et le contingent de recrues fixé à leur localité. On voit que par la fermeté et la mo-

« On voit que l'histoire (lisez faulx) de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice. La est tout le mérite du correspondant, et personne, nous supposons, ne lui en enviera la gloire, car il a été de l'histoire de l'assassinat qu'on raconte, rapprochée de celle du père Thomas, ne manque pas d'un certain degré de malice.

sent l'avenir. Heureux sont les pays où il est facile de restaurer les finances de l'Etat.

— Samedi dernier, l'Académie des Sciences de Paris s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances pour entendre la lecture de divers rapports relatifs à l'intérêt et procéder à la nomination d'un membre correspondant étranger. L'Académie a décidé, à l'unanimité, de nommer pour membre correspondant étranger M. le comte de S. M. I. le Sultan.

« Par suite du décès d'Emm. pach, le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris.

— Ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, Emm. efendi, secrétaire du ministère des Affaires étrangères, doit partir pour la Syrie, en vertu d'un congé de la Porte, dans le but d'y rétablir sa santé. C'est dans ce pays qu'il a souffert, et nous espérons que son long séjour dans ces contrées, dont le climat si propice à la maladie de poitrine dont il souffre, ne lui sera pas moins favorable que son séjour à Constantinople, où il est des meilleurs fonctionnaires de la Porte, et il n'est personne qui ne se félicite de son départ pour le prompt rétablissement de sa santé.

— Ces jours derniers, la frégate ottomane *Prizy Mehay* est partie pour Beyrouth, où elle portera des secours à l'armée de Syrie. A bord de ce bâtiment se trouvent des pachas, gouverneur-général d'Adana, qui se rend à son poste.

« Par ordonnance de S. M. le Sultan, M. de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris.

« Par suite du décès d'Emm. pach, le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris.

« Par suite du décès d'Emm. pach, le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris.

« Par suite du décès d'Emm. pach, le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris.

« Par suite du décès d'Emm. pach, le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris.

« Par suite du décès d'Emm. pach, le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris.

« Par suite du décès d'Emm. pach, le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris.

« Par suite du décès d'Emm. pach, le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Le comte de S. M. I. le Sultan a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie des Sciences de Paris.